



*Agir ensemble pour améliorer le parcours de vie
des jeunes exposés à plusieurs facteurs de risques
ou vivant en situation de pauvreté au Bas-Saint-Laurent.*

Cadre de référence

Démarche de planification stratégique intégrée COSMOSS 2015-2020

Les objectifs de ce cadre de référence

Ce cadre de référence sert de support à la démarche de planification stratégique intégrée dans le cadre du projet de cohésion COSMOSS. Il s'adresse à chaque communauté locale du Bas-Saint-Laurent qui souhaite vivre la démarche.

Ce cadre permet d'affirmer les visées et l'orientation escomptée de nos efforts collectifs à déployer pour la période 2015-2020. Il regroupe les grandes étapes de la démarche, le soutien offert, les éléments d'appréciation et les balises de financement. Il fait référence aux concepts clés et aux conditions gagnantes à garder en tête pour maximiser nos chances de réussite et notre impact.

Le présent cadre s'appuie sur différents documents de référence, particulièrement :

- Réunir Réussir, *Pour agir efficacement sur les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative – Document de référence*, 2013.
- Avenir d'enfants, *Démarche partenariale écosystémique, Guide à l'intention des regroupements locaux de partenaires*, 2014.
- Québec en Forme, *Cadre de référence en mobilisation des communautés locales*, 2012.
- Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent, *Alliance Bas-Saint-Laurent 2010-2015, Agir de manière concertée en faveur de la solidarité et de l'inclusion sociale*, 2011.
- La plateforme Web de Communagir.

Rédaction : Alysson Bourgault et Caroline Thibodeau

Nous tenons à remercier tous nos collaborateurs qui ont partagé généreusement leur opinion sur le cadre de référence.

Historique de l'approche COSMOSS

En 2004, des **partenaires régionaux multisectoriels du Bas-Saint-Laurent**, réunis sous l'acronyme COSMOSS (Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé) ont convenu d'unir leurs forces pour améliorer la santé et le bien-être des jeunes et de leur famille, de leur conception jusqu'à l'âge de 30 ans.

Cette initiative, unique au Québec, s'inscrit dans une perspective globale de prévention de la pauvreté et des inégalités sociales et de santé. Les efforts sont centrés sur l'action en prévention, le réseautage intersectoriel, la continuité et la complémentarité des services.

COSMOSS permet de mobiliser les communautés autour des enjeux liés au parcours de vie des jeunes : une entrée scolaire réussie, le développement de saines habitudes de vie, la persévérance scolaire et une intégration sociale et professionnelle durable.

COSMOSS s'appuie sur l'engagement des réseaux de la santé, du municipal, de l'éducation, de l'emploi et du communautaire; et donc de différentes organisations qui dispensent des services aux jeunes et à leur famille.

En 2009, le Comité régional de coordination COSMOSS (CRC) a invité les directions de Québec en Forme, d'Avenir d'enfants et de Réunir Réussir à se joindre au CRC, et ainsi adhérer formellement à COSMOSS, et reconnaître les Comités locaux de coordination (CLC) comme étant les leaders locaux de la démarche.

En 2012, une évaluation de la démarche COSMOSS a été réalisée. 93 % des répondants souhaitent la poursuite de la démarche. Ils aspirent toutefois à une harmonisation complète avec Québec en Forme, Avenir d'Enfants et Réunir Réussir.

Un modèle de cohésion est alors coconstruit. Ce modèle, qui rassemble les différentes organisations, vise à simplifier les approches et à favoriser une vision intégrée des défis sur lesquels les communautés souhaitent agir pour maximiser les chances des jeunes vulnérables de vivre un parcours de vie harmonieux et leur éviter de se retrouver en situation de difficulté ou de pauvreté.

En juin 2015, les directions générales de Québec en Forme et d'Avenir d'enfants, ainsi que le président du CRC, annoncent formellement, dans une correspondance conjointe, qu'ils réunissent leurs leviers financiers dans une nouvelle **Entente de partenariat régionale COSMOSS 2015-2020**. Un cadre de référence, réaffirmant les visées de COSMOSS, et les balises de financement des plans d'action stratégiques locaux sont annoncés.

1. La démarche de planification

Pourquoi?

La présente démarche vise à :

- **Obtenir l'engagement des différents réseaux et organisations du Bas-Saint-Laurent** : santé, municipal, éducation, emploi, petite enfance et communautaire.
- Inviter ceux-ci à travailler ensemble vers une **vision commune**, à l'échelle de la MRC.
- **Déterminer précisément les changements à opérer** pour améliorer le parcours de vie des jeunes, et les moyens à mettre en œuvre ensemble pour les réaliser.
- Passer d'une offre de services et d'actions dispersées (travail en silo) à **un plan global et concerté**, qui suscitera des changements durables dans la communauté.
- Saisir les diverses opportunités de financement liées à la mobilisation des communautés locales, tout **en simplifiant la reddition de compte**.

« L'action intersectorielle est pertinente si elle permet de trouver des solutions à des situations qui dépassent les capacités et les responsabilités d'un seul secteur. » OMS, 1997.

Pour Qui?

La démarche vise les **jeunes** de leur conception jusqu'à l'âge de 30 ans, et leur famille, **exposés à plusieurs facteurs de risques ou vivant en situation de pauvreté**.



Par Qui?

La démarche repose sur le potentiel de chaque **communauté locale, à l'échelle d'une MRC**, dans laquelle s'engagent les **acteurs clés** qui ont à la fois des compétences et la capacité d'agir pour susciter, de façon concertée, des changements durables dans leur communauté.

Les acteurs clés se dotent d'un portrait qui leur permet de partager une même compréhension des difficultés rencontrées par les jeunes et leur famille, et des priorités d'action. Ils s'engagent à concrétiser une démarche de changement pour améliorer le parcours de vie des jeunes de la grossesse jusqu'à 30 ans.

Chaque communauté locale, à l'échelle d'une MRC, détermine son mode de gouvernance, incluant un Comité local de coordination (CLC) et des comités thématiques. Chaque communauté peut aussi compter sur l'engagement et le leadership des décideurs régionaux, rassemblés au sein d'un Comité régional de coordination (CRC) COSMOSS.

Quoi?

La démarche est un processus collectif d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation d'un plan d'action stratégique (PAS) qui répond aux questions suivantes pour les quatre grands enjeux COSMOSS :

- Quelle est la situation de nos jeunes?
- Que faisons-nous déjà?
- Que voulons-nous améliorer?
- Comment comptons-nous y arriver?

Comment faire?

La communauté locale choisit la méthode de planification qui lui convient le mieux, tout en s'assurant de réaliser les grandes étapes ci-dessous, et ce, avec les acteurs de la santé, du municipal, de l'éducation, de la petite enfance, de l'emploi et du communautaire. Certaines étapes peuvent être regroupées et des allers-retours entre les étapes sont à prévoir.

L'élaboration et le dépôt d'un document « **plan d'action stratégique** » (PAS) permettent de témoigner de la démarche et d'obtenir un soutien financier sur une période de trois ans.

Les grandes étapes de la démarche :

VOIR ensemble

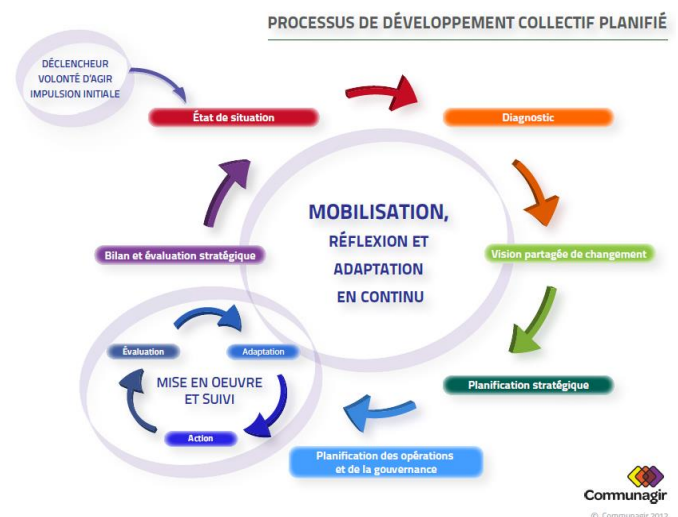
- Consolider la mobilisation et l'engagement des acteurs clés
- Compléter, partager et analyser collectivement un état de situation

VOULOIR ensemble

- Partager une vision commune de changement durable
- Choisir des priorités (orientations, thèmes, axes d'intervention)
- Identifier nos objectifs et nos indicateurs de changement

AGIR ensemble

- Planifier les actions et les opérations
- Actualiser le mode de gouvernance
- Mettre en œuvre, suivre, évaluer et ajuster son plan en cours de route
- Actualiser le PAS et son budget, annuellement, en fonction du bilan



Accompagné par qui?

Depuis 2005, chaque communauté locale a pu bénéficier d'agents locaux qui ont soutenu le CLC dans son rôle de coordination de la démarche COSMOSS et l'action collective des comités thématiques.

Dans le cadre du projet de cohésion 2015-2020, chaque communauté locale bénéficie maintenant d'une **équipe locale d'accompagnement**, en soutien au CLC. **Des agents régionaux d'accompagnement** sont aussi présents en soutien à la planification et à la mise en œuvre du PAS.

Les différentes ressources régionales et locales peuvent, en fonction des besoins des communautés locales :

- assurer un rôle de liaison et de réseautage avec les acteurs clés;
- agir en soutien-conseil sur le processus collectif de changement;
- alimenter le collectif sur les balises dont il convient de tenir compte, ainsi que les connaissances, expériences ou programmes dont la communauté pourrait tirer avantage;
- soutenir la capacité d'analyse et l'appropriation des contenus par les acteurs clés;
- soutenir la recherche et la création de conditions favorables à la participation, à l'engagement, à l'évaluation et à l'apprentissage collectif.

Dans le cadre du projet de cohésion COSMOSS 2015-2020, la communauté bénéficie aussi d'un **accompagnement plus spécifique sur l'évaluation** pour l'aider à bien cerner et formuler ses objectifs ainsi que ses résultats attendus. Chaque communauté convient des objets d'évaluation et du soutien qui lui est nécessaire. Les objets d'évaluation touchent :

- le processus d'élaboration du PAS;
- l'auto-évaluation de l'ensemble du PAS;
- et l'évaluation approfondie d'un objectif du PAS.

Le PAS est bonifié d'un cadre logique et d'un plan d'évaluation faisant état des questions d'évaluation, de la collecte de données prévues et des rôles de chacun.

L'accompagnement en évaluation permettra donc à chaque communauté d'évaluer la mise en œuvre et les effets de ses actions stratégiques, lui permettant ainsi de s'ajuster en cours de route, et de partager ses apprentissages.

2. Concepts clés guidant l'élaboration d'un PAS

Pour améliorer réellement le parcours de vie des jeunes exposés à plusieurs facteurs de risques ou vivant en situation de pauvreté, quelques **concepts clés** sont à **garder en tête dans l'élaboration d'un PAS** :

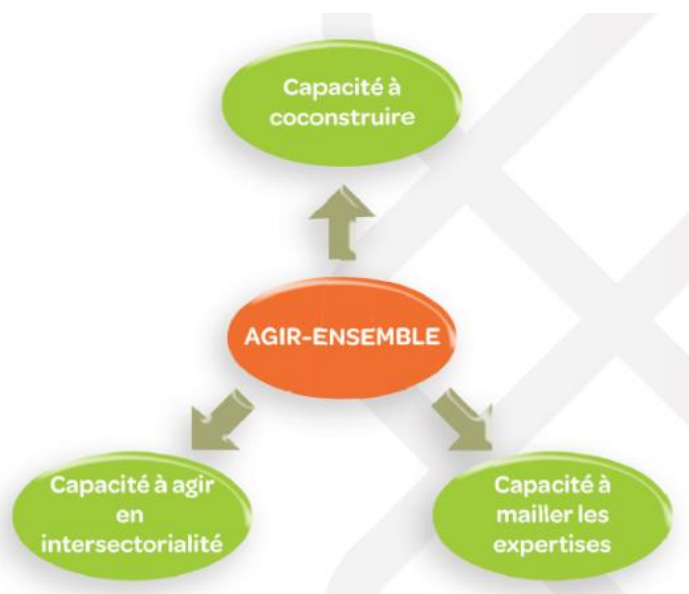
- Agir ensemble
- Agir tôt
- Agir sur les phases de transition
- Agir en cohérence et en continuité des services
- Agir pour des changements durables
- Agir pour réduire les inégalités sociales

Voici une brève description de ces concepts clés.

Agir ensemble

« L'agir-ensemble a été défini comme étant la capacité collective de coconstruire, de mailler les expertises et d'agir en intersectorialité, tel que le montre la figure suivante. »¹

Agir ensemble et de façon concertée comporte de multiples défis. Pour les relever, certaines compétences sont essentielles et devraient idéalement être renforcées ou développées (voir en annexe).



Source : Chantier sur le développement des compétences

¹ http://www.communagir.org/system/wp-content/uploads/2014/06/DTE_VFinale_juin_2014.pdf

Agir tôt

Agir tôt c'est d'abord « prévenir », agir avant qu'un problème apparaisse ou réduire au maximum ses conséquences.²

Agir tôt c'est aussi « agir rapidement », dès qu'un problème apparaît, pour empêcher l'escalade de problèmes graves pouvant nécessiter une intervention plus intensive, donc forcément plus onéreuse, et possiblement moins efficace. C'est aussi agir au moment opportun.

Agir tôt c'est également profiter au maximum des plus grandes « fenêtres d'opportunité » que le développement humain nous donne, soit pendant la grossesse et la petite enfance. Cela permet d'influencer positivement le développement optimal des bébés et des bambins.

Agir tôt permet de limiter les effets causés par les facteurs de risque ou leur cumul chez l'enfant, le jeune, sa famille et sa communauté. Ainsi, des parents valorisés et outillés ainsi que des milieux de vie favorables au développement des enfants, dès leur plus jeune âge et tout au long de leur parcours jusqu'à l'âge adulte, représentent un gage de prévention de la pauvreté.

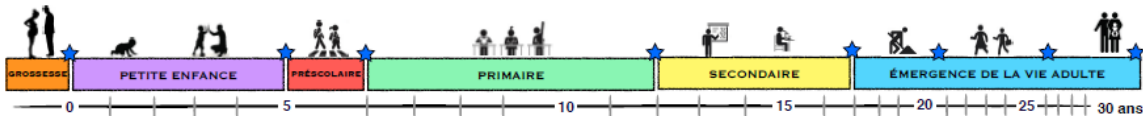


² <http://www.avenirdefants.org/le-parc/thematiques/agir-tot/labc-de-lagir-tot.aspx>

Agir sur les périodes de transition

Tout au long du parcours de vie du jeune, les périodes de transition doivent bénéficier d'une attention particulière. Il importe d'offrir le meilleur soutien aux jeunes et aux familles à risque aux moments les plus critiques. Voici certaines de ces périodes :

- L'entrée au service de garde
- L'entrée scolaire
- La transition préscolaire/primaire
- La transition primaire/secondaire
- Les transitions associées au passage à la vie adulte



Le succès d'une transition repose notamment sur la capacité des enfants et des jeunes à demeurer résilients, à faire face aux défis et à gérer le changement, ainsi qu'au support que leur apporte leur réseau social et familial³. Le succès d'une transition repose aussi sur la capacité des différents milieux de vie du jeune à lui offrir un environnement sécurisant, adapté à ses besoins.

Malheureusement, les jeunes adultes en situation de vulnérabilité vivent parfois plusieurs défis en même temps (école, travail, parentalité, premier logement). Les défis se vivent en simultanément, et parfois avec des retours en arrière. Les services d'intégration socioprofessionnelle, visant le retour aux études ou le placement en emploi, ont donc avantage à permettre l'accompagnement global du jeune.

³ Ensemble, mobiliser pour agir, *Cahier de recherche – Le défi des transitions scolaires*, 2013

Agir en cohérence et en continuité des services

Pour faciliter le parcours de vie des jeunes, les organisations ne peuvent pas travailler en vase clos. Ils doivent unir leurs efforts et leurs expertises, et faciliter un passage harmonieux et cohérent d'un service à un autre.

Une approche intersectorielle efficace s'incarne généralement dans les pratiques par :

- le réseautage des intervenants qui ne peuvent pas affronter seuls certaines problématiques complexes que vivent les jeunes;
- les références personnalisées;
- la répartition concertée du soutien à donner (plan d'intervention);
- l'identification d'un intervenant pivot;
- le consentement de partage d'information;
- les ententes formelles de collaboration entre les organisations;
- l'adhésion à un outil commun d'état de situation et de suivi.

En ce sens, les actions concertées s'inscrivent dans un esprit de cohérence, de continuité et de complémentarité de services et visent une même finalité, soit l'amélioration des conditions de vie des familles.

Agir pour des changements durables

La pérennité doit se planifier collectivement dès le début d'un projet⁴. Il est donc important de bien réfléchir ensemble aux changements que nous voulons produire et aux objets à faire durer dans le temps tels que : des services, des activités, des politiques, des pratiques, des changements de normes de la communauté, des partenariats ou la structure de mobilisation. Cette réflexion va guider le choix des stratégies qui seront utilisées. En voici certaines :

- Le maintien dans le temps des bénéfices obtenus (nouvelles pratiques, politiques et mesures);
- L'intégration des activités à l'intérieur de l'offre régulière d'une organisation;
- Le développement des capacités et des compétences d'une communauté;
- La transformation de normes au sein de la communauté;
- Le maintien d'une gouvernance locale soucieuse d'améliorer le parcours de vie des jeunes.

Agir pour des changements durables sous-tend également que la communauté évalue l'atteinte de ses objectifs et ajuste ses stratégies en cours même de réalisation.

⁴ Tom Wolff, Tools for Sustainability, Global Journal of Community Psychology Practice, 2010.

Agir pour prévenir la pauvreté et réduire les inégalités sociales

La loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale⁵ définit **la pauvreté** comme étant *la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société.*

De plus en plus de recherches tendent à montrer qu'il serait beaucoup plus efficace – et beaucoup moins coûteux – de **prévenir la pauvreté** que de tenter de corriger la situation une fois celle-ci bien enracinée. Le terme « prévention » traduit un désir de ne pas travailler uniquement sur l'allègement de la pauvreté ou le traitement des problèmes isolés de certains enfants en difficulté, mais d'**agir sur les causes, de viser le long terme et d'induire des effets durables**. De la sorte, on réduit les probabilités que les enfants d'aujourd'hui deviennent, par la suite, des adultes vivant dans la pauvreté et l'exclusion⁶.

Si la pauvreté relève davantage du manque, **les inégalités**, elles, indiquent des différences de conditions entre des personnes. L'inégalité et la pauvreté sont deux phénomènes différents, mais un niveau élevé d'inégalités va généralement de pair avec un niveau élevé de pauvreté.

Les milieux défavorisés sont plus susceptibles d'exposer les enfants, les jeunes et leur famille à des environnements peu favorables à un sain développement, favorisant ainsi le cumul de plusieurs **facteurs de risque** pour ces derniers. Le rapport *Un Québec fou de ses enfants* mentionne qu'un enfant exposé à quatre facteurs de risque et plus peut mettre en péril sa capacité de jouer pleinement à son tour son rôle de parent lorsqu'il sera à l'âge adulte.

Facteurs de risque liés aux enfants : retards de développement, prématurité et petit poids, carences alimentaires, etc.

Facteurs de risque dans la famille : conditions de travail, éducation, pratiques parentales, violence conjugale, stress toxique, etc.

Facteurs de risque sur le plan social : logements insalubres, absence d'espaces verts, absence ou déficience du réseau d'entraide, criminalité, accès plus difficile à des services, etc.



⁵ www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/L_7/L7.html

⁶ <http://fondationchagnon.org/media/93525/feuilleton-no-1-ppre-2014-03-13.pdf>

Pour réduire les inégalités sociales de santé, il est possible d'agir selon les principes de **l'universalisme proportionné**. En bref, cela consiste à intervenir en :

- **Adaptant les interventions universelles** : Offrir des interventions universelles tout en éliminant :
 - les barrières d'accès aux services (coût, accessibilité, horaire, réponses aux besoins),
 - les barrières liées aux intervenants (distance sociale, attitude de jugement, etc.) et
 - les barrières liées aux familles (manque de temps, langue, peur d'être jugé, manque d'informations sur les services offerts, etc.)
- **Ciblant les efforts** : Accroître le soutien (modalité ou intensité) selon les besoins des différents sous-groupes de la population.

L'universalisme proportionné est une combinaison de l'approche universelle et une approche ciblée.

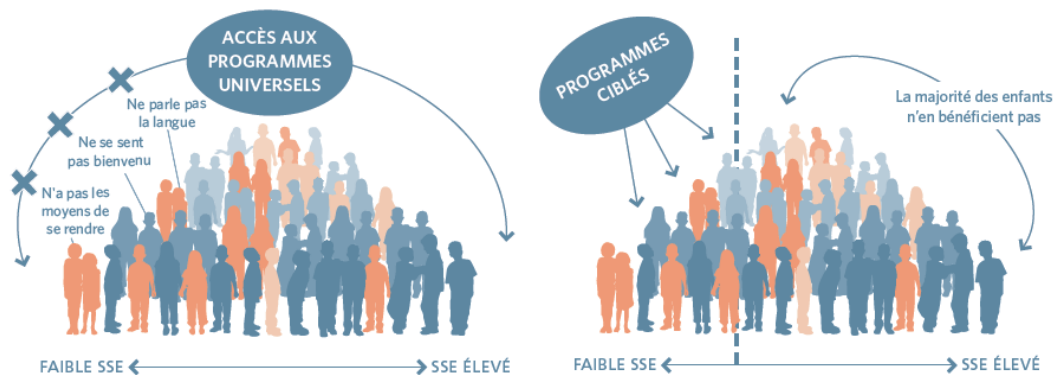


FIGURE 4 : PROGRAMMES UNIVERSELS COMPARATIVEMENT AUX PROGRAMMES CIBLÉS

Source : HumanEarly Learning Partnership, 2011
SSE : statut socioéconomique

La notion de **facteurs de protection** est aussi importante dans ce contexte. Lorsqu'ils sont présents dans l'environnement familial ou social d'un individu, ils favorisent son adaptation sociale et contribuent à réduire l'impact des facteurs de risque ou même leur apparition. Les facteurs de risque ou de protection relèvent à la fois de l'enfant, de sa famille ou de la communauté. Il est plausible de penser que plus l'enfant est exposé à des facteurs de protection, plus il augmente ses chances de se développer à son plein potentiel, de vivre une trajectoire scolaire positive et, éventuellement, de jouer pleinement son rôle de parent à l'âge adulte.

3. Appréciation et financement d'un PAS

3.1 Les éléments d'appréciation

Au moment de l'analyse d'un PAS, une attention particulière est accordée à la démarche et à l'existence d'une réelle mobilisation, de même qu'à la cohérence entre l'état de situation, les priorités, les objectifs et les actions stratégiques, ainsi qu'au potentiel de changement durable qu'offre la combinaison des actions.

Comme le financement associé à la démarche COSMOSS sera moindre que ce que nous avons connu au cours des dernières années, il importe de l'utiliser **pour agir de façon intégrée sur les éléments les plus déterminants dans le parcours de vie des jeunes et là où on a le plus d'impact.**

Les éléments suivants, considérés comme des conditions gagnantes pour atteindre un changement durable, serviront de guide pour apprécier un PAS :

Éléments liés à la mobilisation :

- Les partenaires concernés (santé, municipal, éducation, emploi, petite enfance et communautaire) sont présents et mettent à profit leurs compétences et leur capacité d'agir.
- Les partenaires font consensus sur les objectifs de changement, les indicateurs, les diverses stratégies et actions à mettre en œuvre, les mécanismes de suivi et d'évaluation.
- Les partenaires font consensus sur un mode de gouvernance ouvert et inclusif.
- Les partenaires s'engagent et mobilisent les ressources et expertises de la communauté dans la mise en œuvre du PAS.

Éléments liés au PAS :

- Est **complémentaire** aux autres planifications stratégiques de la communauté.
- **Permet de façon concertée de créer des changements significatifs et durables dans la communauté.**
- Permet de déployer des **actions stratégiques en cohérence avec l'état de la situation** de la communauté.
- Témoigne d'une **réflexion stratégique** et de **choix collectifs**, où les partenaires définissent ensemble les **actions stratégiques et collectives** à mettre en œuvre, et non d'un appel de projets.
- Est **réaliste** et proportionnel à la capacité de mise en œuvre de la communauté.
- Traduit une **séquence logique** des différentes étapes pour atteindre le changement, sur une période de trois ans.
- À une visée populationnelle, donc elle vise à rejoindre l'ensemble des jeunes du territoire, accompagnée d'une approche ciblée pour les jeunes exposés à plusieurs facteurs de risques ou vivant en situation de pauvreté (universalisme proportionné).
- Permet de **comprendre** et d'**agir** sur les facteurs de la réussite éducative et de la persévérance scolaire, du développement de la petite enfance, de l'adoption et du maintien de saines habitudes de vie ainsi que de l'intégration socioprofessionnelle (voir les annexes).
- Prévoit documenter, partager et réinvestir les **apprentissages** réalisés dans un objectif d'adaptation en continu.
- Est **accessible et clair**, ce qui permet aux acteurs de se l'approprier, de voir le rôle qu'ils peuvent y jouer et de suivre l'évolution du changement.

Éléments liés aux actions :

- Des actions qui permettent de bonifier l'offre de services afin que les services soient :
 - **en continuité** pendant le parcours de vie;
 - **de proximité**; tout près du jeune et de sa famille;
 - **en fréquence, durée et intensité** suffisante et significative.
- Des actions **précoces** dans une optique préventive; le plus tôt possible dans le parcours du jeune.
- Des pratiques **efficaces** fondées sur des données probantes, des **pratiques prometteuses** ou novatrices.
- Des actions qui contribuent directement aux priorités et stratégies identifiées.
- Des actions qui permettent d'agir directement auprès de l'enfant, du jeune, combinées à des actions qui soutiennent les milieux où ils vivent, grandissent et apprennent.
- Des actions **complémentaires** entre elles et coordonnées de manière efficace et efficiente.

3.2 Balises liées au financement

La démarche administrative pour l'obtention du soutien financier est simple :

1. Le CLC dépose au CRC le PAS, incluant les besoins financiers sur 3 ans.
2. Le CRC analyse et prend les décisions quant au financement.
3. La signature d'un protocole entre l'instance régionale fiduciaire de COSMOSS, soit le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent, le CLC et son fiduciaire.

Le PAS peut être déposé à tout moment au CRC, en respect du rythme de chaque communauté. Bien que le PAS puisse être soutenu financièrement pour une durée de trois ans, la date limite pour l'utilisation des fonds, ainsi que la reddition de compte, est toutefois convenue dans l'Entente de partenariat régionale COSMOSS 2015-2020, soit le 31 mars 2020.

Le budget triennal déposé avec le PAS inclut l'évaluation des besoins financiers liés à :

- la mise en œuvre des actions stratégiques;
- la coordination et la gestion du PAS.

En milieu d'année, le milieu local dépose un rapport financier. Puis à la fin de chaque année, le milieu local dépose son bilan des actions et son rapport financier final, ainsi que l'actualisation de son PAS et de son budget. Dans la perspective d'un budget accordé pour trois ans, les « sommes non investies » en fin de première ou de deuxième année d'activités peuvent être transférées dans l'année suivante, à la suite de l'analyse du CRC.

Les modifications au budget annuel sont possibles pour permettre le transfert entre postes budgétaires, si elles sont inférieures à 500 \$ et qu'elles ne dépassent pas le montant total autorisé. Les modifications supérieures à 500 \$ doivent faire l'objet d'une demande écrite, à l'aide du formulaire prévu à cet effet.

Certains éléments ne sont pas admissibles au financement :

- Les dépenses d'immobilisations (*les dépenses liées à l'acquisition, à la construction ou à l'aménagement de terrains, de bâtiments, d'infrastructures ou d'autres éléments d'immobilisation, incluant les améliorations locatives. Des frais d'achat d'équipement non fixe pourraient être approuvés si ces frais apparaissent justifiés et indispensables pour la réalisation des objectifs visés.*);
- Le soutien financier en appui à la mission de base d'un organisme;
- Les dépenses faisant en sorte que COSMOSS se substituerait aux mesures et aux programmes réguliers des ministères et des organismes gouvernementaux ou aux ressources existantes;
- Les dépenses engagées avant la signature du protocole avec le CRC;
- Le déficit budgétaire.

Conclusion

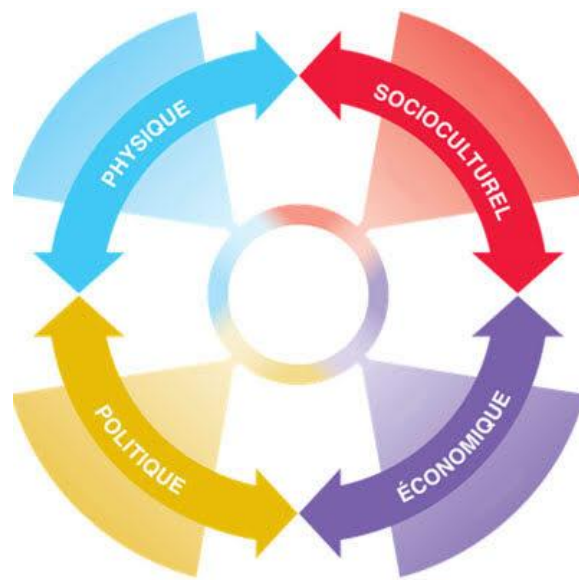
Riches de notre expérience, de notre mobilisation et des connaissances maintenant disponibles, toutes les conditions sont rassemblées pour nous permettre de faire une réelle différence dans le parcours de vie des jeunes et de leurs familles.

Le Bas-Saint-Laurent poursuit aujourd'hui sa démarche d'innovation sociale et son engagement à donner à chaque enfant une chance égale dans la vie. Et d'ici quelques années, nous pourrons témoigner des changements réalisés ensemble.

ANNEXE 1

Environnement favorable à la saine alimentation, à un mode de vie physiquement actif et à la prévention des problèmes reliés au poids

Un « environnement favorable à la santé » présente des **caractéristiques propices à la santé**. Dans le cas des saines habitudes de vie et de la prévention des problèmes reliés au poids, un environnement favorable signifie que ces caractéristiques faciliteront les choix sains, l'adoption de comportements alimentaires meilleurs pour la santé et d'un mode de vie physiquement actif. Elles contribueront aussi à développer et à maintenir l'estime de soi et une bonne image corporelle.



Environnement physique : Comprend les éléments naturels et artificiels de l'environnement (ex. parcs accessibles à pied et à vélo, aliments disponibles, aménagements des quartiers).

Environnement socioculturel : Comprend les éléments relatifs aux structures et aux modes de fonctionnement des individus ou des groupes d'individus ainsi qu'à la culture qui en est issue (ex. attitudes, valeurs et croyances, publicité, réseau de soutien, qualité de l'intervention, promotion des lieux de plein air).

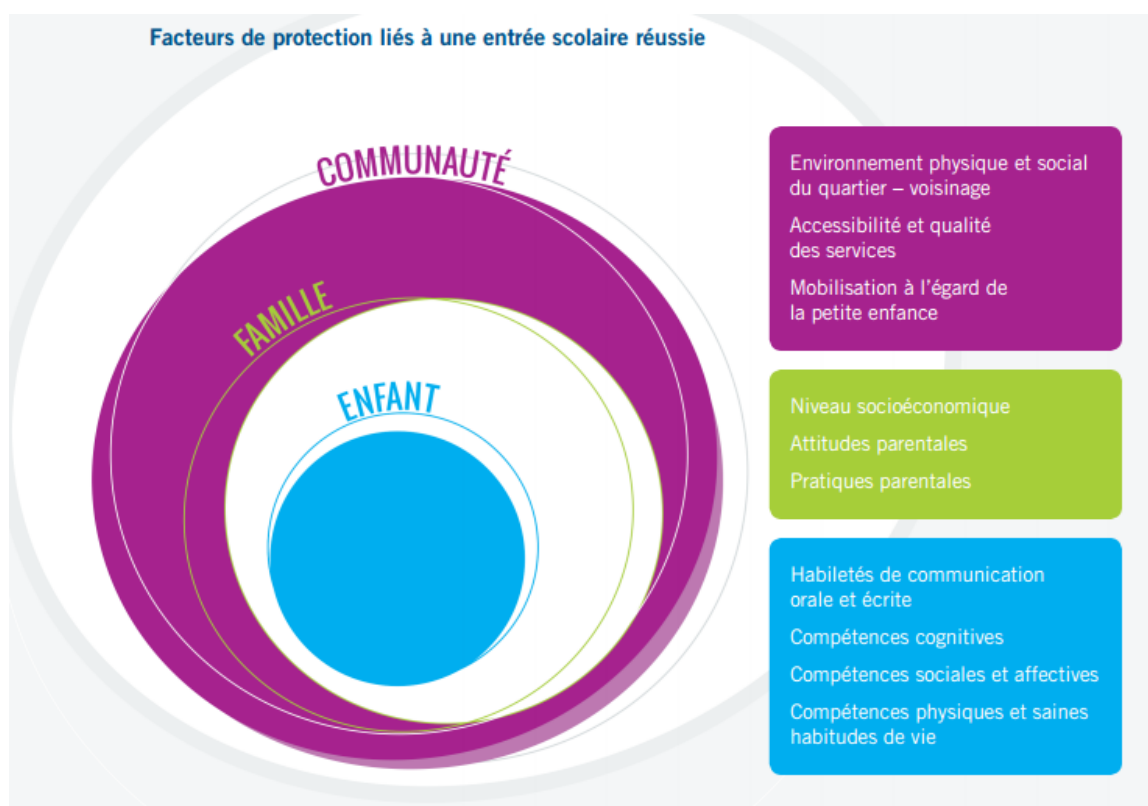
Environnement politique : Comprend les structures et les modes de fonctionnement liés à l'organisation et à l'exercice du pouvoir (ex. modèle de gouvernance, règlements de zonage, règles entourant le repas, politique scolaire active).

Environnement économique : Comprend les structures et les modes de fonctionnement liés aux activités de production, de consommation et d'utilisation de la richesse ainsi que les valeurs et les motivations qui servent de fondement aux décisions économiques (ex. prix des aliments, coût des activités, mesures d'accès pour tous, ententes de prêts de locaux).

ANNEXE 2

Facteurs de protection liés à une entrée scolaire réussie

Facteurs de protection liés à une entrée scolaire réussie



ANNEXE 3

Déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative des jeunes

On retrouve ici les déterminants pouvant être modifiés par des actions de type sociocommunautaire déployées dans le cadre de mobilisations régionales et locales complémentaires aux actions de l'école. Ces déterminants ont fait l'objet d'une évaluation rigoureuse et montrent des effets mesurés plus importants sur le décrochage ou la persévérance scolaire.

→ Déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative⁴

Facteurs familiaux – enfance et adolescence

1. Valorisation de l'éducation et encadrement parental

Facteurs personnels

2. Autocontrôle et conduites sociales et comportementales—enfance et adolescence
3. Association avec des pairs—adolescence
4. Alimentation et activités physiques—enfance et adolescence
5. Tabac-alcool-drogues—adolescence
6. Conciliation études-travail—adolescence
7. Sentiment dépressif—enfance et adolescence
8. Estime de soi—enfance et adolescence
9. Rendement scolaire en lecture, écriture et mathématiques—enfance et adolescence
10. Motivation et engagement—enfance et adolescence
11. Aspirations scolaires et professionnelles—adolescence

Facteurs scolaires – enfance et adolescence

12. Relation maître-élèves
13. Pratiques pédagogiques et éducatives
14. Pratiques de gestion
15. Soutien aux élèves en difficulté
16. Climat scolaire

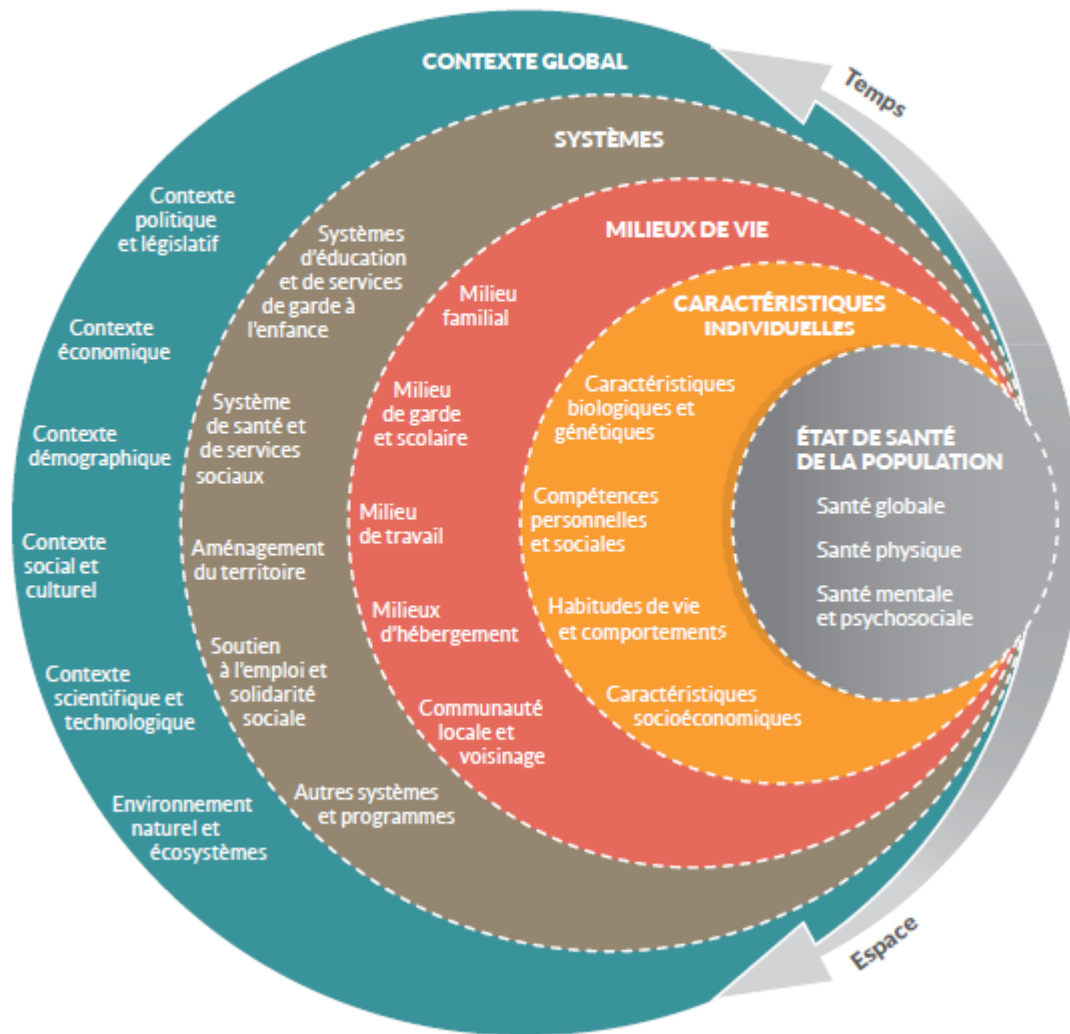
Facteurs sociaux (communauté) – enfance et adolescence

17. Quartier de résidence et voisinage
18. Ressources du milieu

Une fiche pratique détaillée traitant de chacun des déterminants accompagne ce document.

ANNEXE 4

CARTE DE LA SANTÉ ET DE SES DÉTERMINANTS



11-2022-09F

ANNEXE 5

Agir pour une intégration sociale et professionnelle (ISP) durable

Bien que l'intégration socioprofessionnelle soit souvent considérée comme une finalité dans un parcours de vie, la recherche a largement démontré que celle-ci fait partie d'un continuum initié dès le début de la grossesse. Toute action visant la **valorisation des facteurs de protection** et la **diminution des facteurs de risque** présents dans la vie de l'enfant, du jeune et de sa famille favorise à long terme son intégration socioprofessionnelle.

À ce titre, les facteurs de protection associés au capital social compris comme le « réseau de soutien » du jeune sont de première importance. La composition de son réseau, la disponibilité des membres ainsi que la qualité des relations qui y sont vécues, notamment au plan parental, ont un impact considérable sur la trajectoire d'intégration du jeune qui peut s'avérer constructive ou vulnérabilisante.

D'autre part, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) déclarait en 1994 que l'opportunité de pouvoir développer sa compétence psychosociale était un droit fondamental au même titre que le droit à l'éducation. Regroupant « les 10 compétences de la vie quotidienne », la compétence psychosociale se développe tout au long de l'existence. Elle permet aux individus d'assumer pleinement leur rôle d'un point de vue social, politique et culturel.

Les 10 compétences de la vie quotidienne (*life skills*)

Adapté de l'OMS (1994)



« La **COMPÉTENCE PSYCHOSOCIALE** est la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations avec les autres, sa propre culture et son environnement. »

(OMS, 1994 : 1, traduction libre)

Agir pour une intégration sociale et professionnelle durable implique des interventions favorisant le développement des compétences de la vie quotidienne dans une perspective d'accompagnement global du passage à la vie adulte. L'ISP est un des maillons de la chaîne, puisqu'un adulte ayant développé sa compétence psychosociale aura de plus fortes chances d'offrir à ses enfants des conditions de vie favorisant leur plein épanouissement.

ANNEXE 6

Compétences jugées essentielles à l'agir-ensemble pour l'ensemble des participants à un système d'action concertée (SAC)⁷

<p>COMPOSER AVEC LA DIVERSITÉ ET SORTIR DE SA SPÉCIFICITÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et composer avec les cadres de référence des acteurs (individus et organisations) : valeurs, principes, intérêts, etc. • Composer avec des intérêts variés, parfois divergents, et avec des cultures et des hiérarchies différentes • Respecter et reconnaître les autres acteurs et la diversité des savoirs, expériences, expertises, compétences, etc. • Assumer les chocs culturels inhérents à la rencontre d'acteurs de tous horizons • Mettre en commun ses perceptions, idées et intérêts pour trouver l'intérêt commun • Dégager des terrains communs pour bâtir des consensus • Pouvoir faire des compromis et se rallier aux décisions communes au besoin • Pouvoir mettre de l'avant les décisions prises collectivement 	<p>COMMUNIQUER ET ÊTRE EN RELATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir écouter • Savoir dialoguer • Exprimer son point de vue de façon constructive • Présenter des situations délicates pour les mettre au jeu afin qu'elles soient discutées de façon constructive • Savoir identifier les informations en sa possession qui sont nécessaires au travail du SAC et les faire circuler <p>Compétences spécifiques à la participation organisationnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer une liaison constante entre le SAC et son organisation • Connaître et utiliser les mécanismes pour synthétiser et vulgariser l'information issue du SAC et la faire circuler dans son organisation • Démontrer au sein de son SAC la pertinence et les avantages pour l'organisation de déléguer un participant au sein du SAC
<p>COMPRENDRE LES IMPLICATIONS DE L'AGIR-ENSEMBLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assumer les implications de l'agir-ensemble : temps, remise en question, ajustements, etc. • Analyser et discerner ce qui doit absolument être fait ensemble de ce qui ne le doit pas • Composer avec l'ambiguïté, l'inconnu et la complexité 	<p>SE SITUER ET SE POSITIONNER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et assumer sa fonction • Comprendre les fonctions des autres acteurs dans le SAC et à l'intérieur de la collectivité • Assumer sa part de leadership • Comprendre la répartition et les dynamiques de pouvoir et y trouver sa place • Savoir mettre ses limites
<p>PRENDRE PART À L'ANALYSE ET S'APPROPRIER LES CONTENUS</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'approprier l'essentiel des contenus et leur analyse portant sur le territoire : ses acteurs et leurs relations, sa dynamique, ses grands enjeux de développement, ses atouts, son potentiel et son environnement 	<p>JOUER SON RÔLE DANS L'ÉVALUATION ET L'APPRENTISSAGE COLLECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partager ses apprentissages et ses défis • Se poser des questions • Se remettre en question • Incorporer, s'approprier et appliquer les résultats issus de l'évaluation et/ou les apprentissages collectifs

⁷ Tiré des travaux du chantier partenarial sur le développement des compétences, Communagir, avril 2014.

Références

Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ), *Guide d'accompagnement pour la mise-en-œuvre du Plan de cheminement vers l'autonomie*, 2014, 58 p.

www.toilejeunesse.centre-du-quebec.qc.ca/client/uploads/2250/891568179112113.pdf

Avenir d'enfants, *Démarche partenariale écosystémique, Guide à l'intention des regroupements locaux de partenaires*, Mai 2014, 99 p.

www.avenirdenfants.org/media/110937/guide_implantation.pdf

Avenir d'enfants, *Des facteurs de protection pour soutenir le développement optimal des enfants en vue d'une entrée scolaire réussie*, 24 p.

www.avenirdenfants.org/media/98502/Facteurs-de-protection-AE.pdf

BOUCHARD, Camille, « Lutter contre la pauvreté ou ses effets? Les programmes d'intervention précoce ». www.erudit.org/revue/smq/1989/v14/n2/031523ar.pdf

BOURQUE, Denis *Concertation et partenariat : entre levier et piège du développement des communautés*, 2008, 152 p.

www.puq.ca/catalogue/livres/concertation-partenariat-1689.html

Chantier sur le développement des compétences, *Les compétences essentielles à l'agir-ensemble*, 2014, 14 p.

www.communagir.org/system/wp-content/uploads/2014/05/Les_compences_essentielles_a_lagir-ensemble.pdf

Ensemble, mobiliser pour agir, *Cahier de recherche – Le défi des transitions scolaires*, 2013, 4 p.

www.ensemblemobiliserpouragir.com/axes/approche-orientante/orientante-recherche/Cahier-de-recherche---Le-defi-des-transitions-scolaires/

Fondation Lucie et André Chagnon, *La prévention de la pauvreté par la réussite éducative*, issue des feuillets sur les orientations de la Fondation Chagnon, 2014.

<http://fondationchagnon.org/media/93525/feuille-no-1-ppre-2014-03-13.pdf>

GAUDET, Stéphanie, *L'émergence de l'âge adulte, une nouvelle étape du parcours de vie, implications pour le développement de politiques*. Document de discussion, Gouvernement du Canada, 2007.

www.horizons.gc.ca/sites/default/files/Publication-alt-format/dp_youth_gaudet_200712_f.pdf

Gouvernement du Québec, *Un Québec fou de ses enfants. Rapport du groupe de travail pour les jeunes*. 1998.

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/1994/94-849.pdf>

GOYETTE, Martin, *Dynamiques relationnelles des transitions à la vie adulte. Complémentarité entre réseaux, soutiens et supports*, École nationale d'administration publique, 2009.

http://crevaj.ca/wp-content/uploads/2015/08/dynamiques_relationnelles_transitions.pdf

Human Early Learning Partnership, Universalisme proportionné. Synthèse, 2011, 4 p.
http://earlylearning.ubc.ca/media/publications/proportionate_universality_brief_fr_4pgs_-_29apr2013.pdf

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Guide pour soutenir une première transition scolaire de qualité, Services de garde-École*, 2010, 16 p.
www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/GuideSoutenirPremiereTransScolQualite_f.pdf

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Guide pour soutenir une transition scolaire de qualité vers le secondaire*, 2012, 20 p.
www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/Guide_SoutenirTransitionScolaireQualiteVersSec.pdf

Ministère de la Santé et des Services sociaux, *La santé et ses déterminants, Mieux comprendre pour mieux agir*, 2012, 24 p.
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2011/11-202-06.pdf>

Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Pour une vision commune des environnements favorables à la saine alimentation, à un mode de vie physiquement actif et à la prévention des problèmes reliés au poids*, 2012, 24 p.
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2012/12-289-03.pdf>

Québec en Forme, *Plateforme : Informations, idées et pistes d'action*, 2012, 39 p.
www.quebecenforme.org/media/103509/qef-049_plateforme_fra_vfinale.pdf

Réseau des IRC/Réunir Réussir/Communagir, *Le processus de mobilisation*, 12 p.
www.reunirreussir.org/media/8259/document-8-pages-final-print.pdf

Réunir Réussir, *Pour agir efficacement sur les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative – Document de référence*, 2013, 22 p.
www.reunirreussir.org/pdf/doc_reference_determinants.pdf

Réunir Réussir, *Pour agir efficacement sur les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative – Fiches pratiques*, 2013, 20 fiches.
www.reunirreussir.org/pdf/doc_fiches_pratiques_determinants.pdf

Tom Wolff, Tools for Sustainability, *Global Journal of Community Psychology Practice*, 2010.
www.gjcpp.org/pdfs/2009-0017-Final%20Version-011410.pdf